

Elaboration du Plan Local  
d'Urbanisme intercommunal

4.6.1.  
Règlement graphique  
MURS Nord

1/5000

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt  
du ... du projet d'élaboration du  
Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la  
communauté de communes du Châtillonnais-  
en-Berry

Le Président  
Gérard NECAUD

Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry  
1, rue Maurice Davallon  
36700 CHATILLON-SUR-INDRE

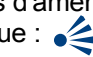
Précisions sur la représentation graphique :  
Lorsqu'un contour de zone se superpose avec la représentation graphique  
d'une haie à préserver, cette représentation est décalée de 10 mètres pour  
bien identifier la haie à préserver.

LEGENDE

Limite et désignation de la zone ou du secteur : U, AU, A

Limite et désignation de la zone ou du secteur : N

Emplacement réservé et numéro d'opération

Secteur urbain d'orientations d'aménagement et de programmation  
et n° d'OPAP (dont point de vue : )

Rue ou partie de rue à règlement particulier

Recul des constructions et installations imposé au plan de zonage

Secteur où la délivrance d'un permis de construire peut être  
subordonnée à la démolition de tout ou partie des bâtiments existants

Secteur urbain périurbain où les constructions doivent respecter  
des dispositions réglementaires particulières du PLU

Bâtiment en zone agricole, naturelle et forestière, pouvant faire  
l'objet d'un changement de destination

Parcelle bâtie ou avec permis de construire ou d'aménager (et  
déclaration préalable d'aménager) accordé

Recul minimum obligatoire le long d'une voie classée  
à grande circulation : 75 mètres

ELEMENT A PRESERVER

Espace boisé classé à conserver ou à créer : bois, haie

Environnement : bois

Paysage : espace vert urbain

Environnement : haie ; arbres d'alignement et arbre remarquable isolé

Paysage : élément bâti

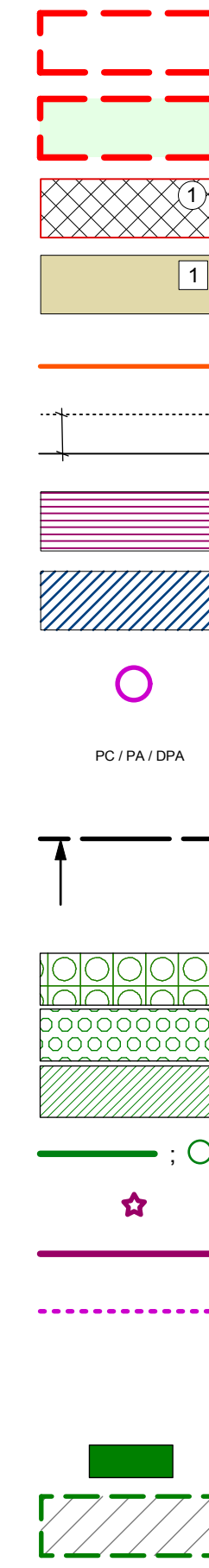
Environnement (hydraulique) : fossé

Cheminement piéton (plan départemental d'itinéraire de promenade  
et de randonnée, et autre cheminement)

ETAT DES LIEUX (année 2022)

Bâtiment agricole

Périmètre de 100 mètres autour d'un bâtiment agricole  
(indication pour information et prévention)

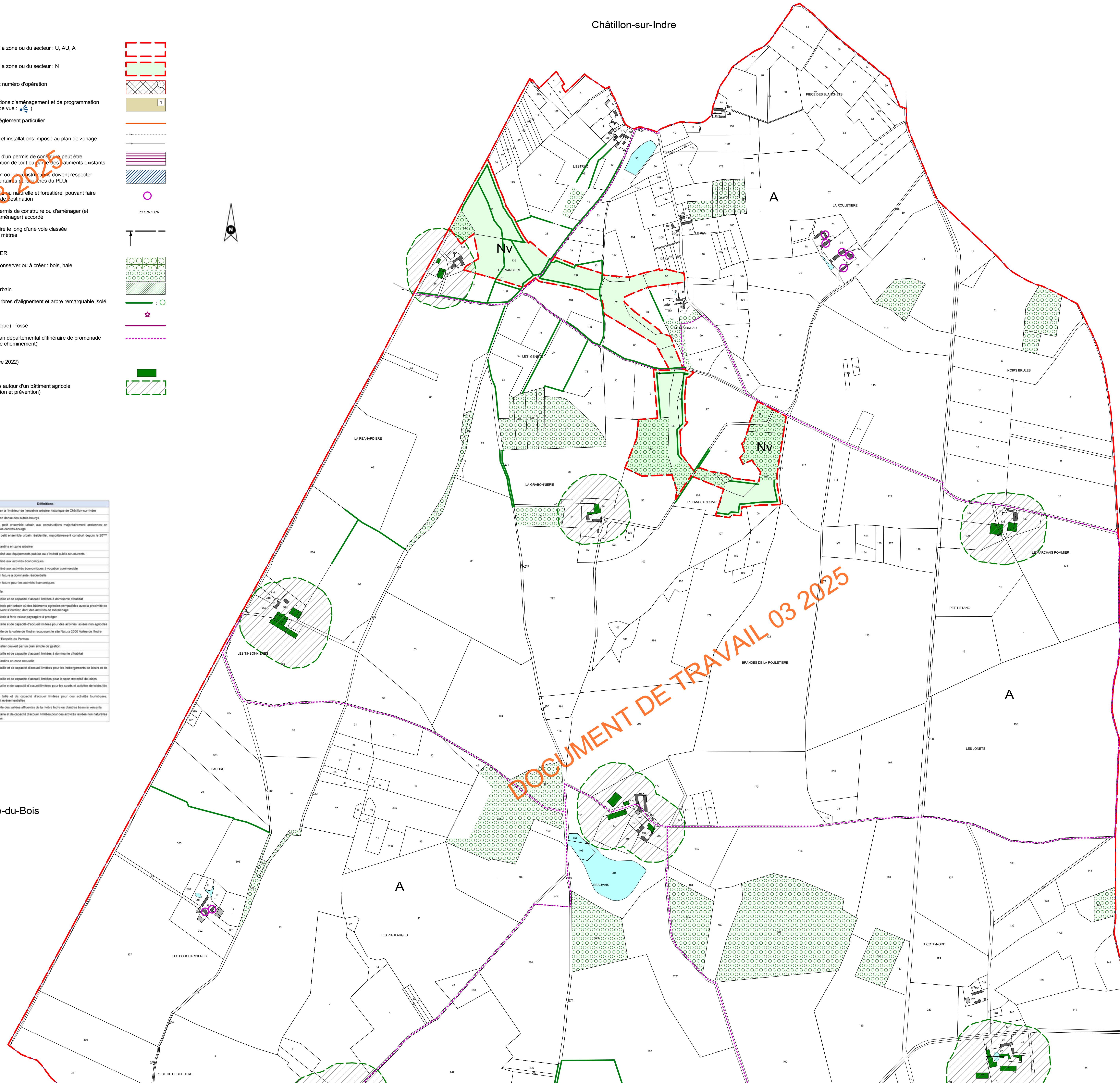


Zones	Secteurs	Définitions
U	Uac	Centre ancien à l'intérieur de l'enceinte urbaine historique de Châtillon-sur-Indre
	Ua	Centre ancien dense des autres bourgs
	Ua	Quartier ou petit ensemble urbain aux constructions majoritairement anciennes en périphérie des centres-bourgs
	Uc	Quartier ou petit ensemble urbain résidentiel, majoritairement construit depuis le 20 <sup>ème</sup> siècle
Urbanisme	Uj	Secteur de jardins en zone urbaine
	Up	Secteur destiné aux équipements publics ou d'intérêt public structurants
	Ue	Secteur destiné aux activités économiques
	Upe	Secteur destiné aux activités économiques à vocation commerciale
AU	EA0h	Urbanisation future à dominante résidentielle
	EA0y	Urbanisation future pour les activités économiques
A	A	Zone agricole
	AA	Secteur de haie et de capacité d'accueil limitées à dominante d'habitat
Agricole	AA	Secteur agricole péri-urbain où des bâtiments agricoles compatibles avec le caractère rural peuvent être installés, dont des activités de maraîchage
	AA	Secteur agricole à forte valeur économique à protéger
	AA	Secteur de haie et de capacité d'accueil limitées pour des activités isolées non agricoles
	A	Zone naturelle de la vallée de l'Indre recouvrant le site Natura 2000 'Vallée de l'Indre'
N	NA	Secteur de l'Écopôle du Porteau
	NA	Secteur forestier couvert par un plan simple de gestion
	NA	Secteur de haie et de capacité d'accueil limitées à dominante d'habitat
	NA	Secteur de jardins en zone naturelle
	NA	Secteur de haie et de capacité d'accueil limitées pour les hébergements de loisirs et de tourisme
	NA	Secteur de haie et de capacité d'accueil limitées pour les hébergements de loisirs
	NA	Secteur de haie et de capacité d'accueil limitées pour les sports et activités de loisirs liés à la nature
	NA	Secteur de haie et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques, culturelles et éducatives
Naturelle et forestière	NA	Secteur de haie et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques, culturelles et éducatives
	Nv	Secteur de haie et de capacité d'accueil limitées pour des activités isolées non agricoles ou forestières

Cléré-du-Bois

Châtillon-sur-Indre

Clion-sur-Indre



DOCUMENT DE TRAVAIL 03 2025